

# le messager

Hebdomadaire d'informations de la région de FOSSES-LA-VILLE

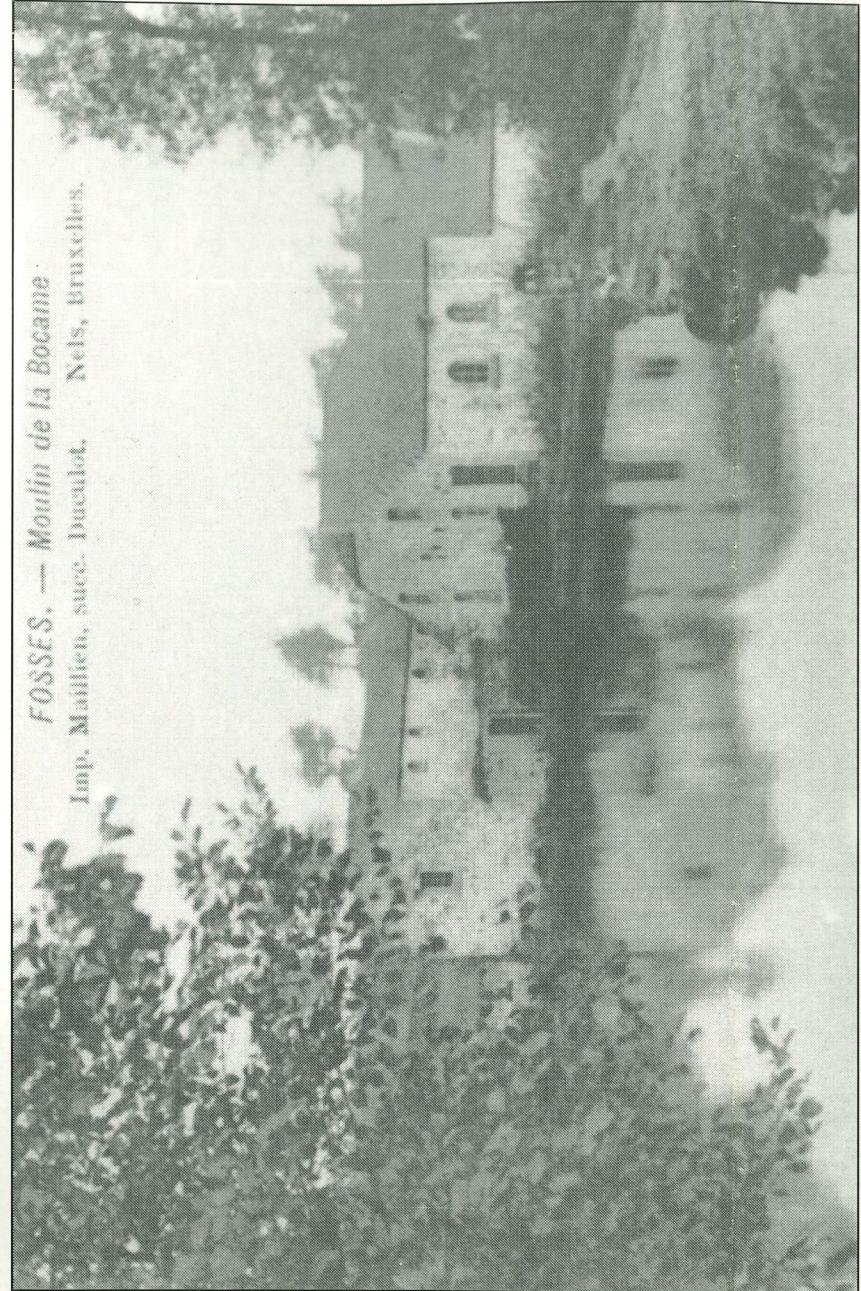
Réalisation : Imprimerie Romain  
Rue des Remparts, Fosses-la-Ville  
Tél. (071) 71.10.83  
C.C.P. : 000-002-185-39  
Edit. resp. : H. et M. Romain  
Abonnement : 1 an : 1.100 F  
6 mois : 580 F

Le *Messager* succède à l'hebdo-  
madaire *Le Messager de Fosses*,  
créé en 1879.

Le numéro : 25 F  
123<sup>e</sup> année - N° 4  
Vendredi 26 janvier 2001

FOSSES. — Moulin de la Bocame

Imp. Maillieu, succ. Bucquet, Nels, Bruxelles.



## Le moulin de la Bocame

La Biesme qui sort du Grand-Etang, poursuit sa course vers le Petit-Etang (que l'on vit ici au premier plan), puis alimentait le Moulin de la Bocame ; ce moulin avait une roue à pales de 5 à 6 mètres de diamètre.

Anciennement, dans les bocames, on assurait le martèlement du minerai de fer, ou crayats, qui n'avaient pas été fondus dans les fourneaux. Il y eut en effet à Fosses, des forges [le lieu-dit à Haut-Vent en témoigne]. Plus tard, ce fut un moulin à farine.

Avant 1844, ce moulin appartenait à Hippolite Jacquet dont la fille épousa le régent Auguste Laloup. Il devint ensuite propriété de Valentine Nopère, de Bruxelles et en 1951, par succession, à Marguerite et Louise de Burbure, de Warembeek et en 1952, Léon Schus, de Bruxelles, en devint seul propriétaire.

Entretemps, les vestiges du moulin ont été démolis par Fernand Defleur, de Bambous, qui employa les pierres pour la construction de sa maison. En 1954, le moulin fut vendu à Ernest Sonville-Schmidt, qui transforma l'endroit et en fit une maison de campagne. Signalons que le moulin à farine servit encore officiellement, puis clandestinement pendant la guerre 40-45. En 1941, il était exploité par la famille Van Ryssel, locataire de l'endroit, tout d'abord à l'eau, puis à l'électricité.

## Hypocrisie et incohérence

Les ministres sont des gens intelligents, puisqu'ils ont été choisis parmi 10 millions de Belges. Je ne suis pas ministre, donc je ne suis pas intelligent.

Ce syllogisme du 4<sup>e</sup> mode (il y en a 12) ne m'empêche pas de dormir, ni de m'attribuer une « certaine intelligence » qui me fait dire qu'un ministre qui veut trop démontrer peut passer à côté de la logique et de la cohérence.

Exemple : l'usage du cannabis ne sera plus punissable. Du moins pour le fumeur « normal » : plus de 18 ans, ne causant pas de nuisances sociales et non dépendant (sinon la consommation est dite « problématique »). Mais le commerce de cannabis reste punissable. Alors, comment le consommateur « légal » va-t-il s'approvisionner si ce n'est chez les dealers ? Donc, le commerce est évitable.

Réponse (intelligente) de la ministre : par une production personnelle. On va donc voir jardins et bacs à fleurs s'orner de plantes de cannabis, comme autrefois on plantait son tabac. Mais halte ! On ne peut détenir qu'une quantité « minime » (non précisée d'ailleurs). Donc, l'amateur qui récoltera les feuilles de 10 plants sera punissable. On tourne en rond... Motivation de cette loi admirable et dont s'auto-félicitaient nos ministres : mettre fin à l'hypocrisie, car la consommation secrète (disons discrète) de cannabis est devenue un fait de société et « bannir les drogues s'avère impossible », dit Mme Alvoet, ministre de la Santé.

cile de dépenaliser l'euthanasie (courant ainsi bon nombre de médecins qu'il serait difficile de poursuivre en justice) plutôt que de subventionner suffisamment les soins palliatifs et la recherche. Mais autoriser (sous condition, bien sûr) l'acte de donner la mort...

Un commentateur Ecolo disait déjà : « On veillerà à ce que les circulaires d'applications précisent bien la portée de la notion de consommateurs présumés, pour éviter tout risque d'arbitraire de la part du pouvoir judiciaire ! Sous prétexte de liberté (« Liberté, que de crimes on commet en ton

contrôle ? Par qui ? Comment ? Les policiers que l'on surcharge de tâches administratives sont, de leur propre aveu, de moins en moins sur le terrain (alors que les ministres se gargarisent de « police de proximité » ; on n'a jamais été aussi loin des gens, m'a dit un policier déjà fusionné avec la Gendarmerie). Contrôlée comment ? En tirant un coup sur la cigarette de chaque fumeur rencontré, pour avoir l'occasion de le fouiller et voir s'il possède plus que « sa » consommation quotidienne normale ? Comment distinguer les bons et les mauvais fumeurs ?

Non, cette loi ne me paraît ni réaliste, ni applicable. Simplement, tout en le niant, on dériminalise. Comme pour les autres « affaires » : il est plus fa-

nom ! » s'écriait Mme Roland en montant sur l'échafaud), on passe d'une hypocrisie à une autre. Et de libérité en liberté, on tombe dans le laxisme qui est déjà le fléau moral de notre époque.

J.R. P.-S. - C'est comme pour le communautaire : « On en parle désormais auvertement », dit glorieusement G. Verhofstadt. Mais pas à pas, à coups de facilités réciproques, de calculs savants et de refinements, on organise la fédéralisation qu'on disait refuser et on prépare « l'Etat flamand » dont on ne cache plus qu'à peine. Ce n'est qu'une question de temps...

## Pain & Viande = Décoration

Guy SERVOTTE

INTERIEUR - EXTERIEUR

Rue de Falisolle 35  
5070 VITRIVAL

Tél. et Fax : 071.71.14.84

DEVIS GRATUIT

FOOTBALL

Tennies da table

Dü - 0 - Walzamt Fano - 20

**DIV. 2 : Walcourt - Fosses 3-0**

Malgré des circonstances toujours incertaines, les joueurs de Fosses sont décarcassés pour fournir une bonne réplique à son adversaire qui a besoin de points pour se sauver. La défense fossoise s'en tire bien sur plusieurs attaques locales, mais à la 35ème minute un premier but est concédé de la tête. Cinq minutes plus tard, Lorand maîtrise difficilement le ballon qui est repris victorieusement. De son côté, Rasetta manque de peu de réduire l'écart (2-0 au repos). Walcourt réussit un 3e but à la 56e minute. Simonis, puis Rasetta tentent de sauver l'honneur mais le score restera en faveur de Walcourt, après une partie agréable à suivre, malgré l'état

**Div. 3 : Bambous - Caps Namur 1-0**  
Match arrêté en raison des conditions climatiques difficiles, un peu après la reprise. Après un premier quart d'heure équilibré, Bambous prend l'initiative et Marchal ouvre la marque. Malgré la réaction des visiteurs, le score restera inchangé. Dès la reprise, l'arbitre jugea brouille du terrain.

**Div. 3 : US Auvelais - Aisemont 0-1**

Après des échanges équilibrés, la pause survient sans que la marque soit entamée. Auvelais se montre insistant mais sur un contre, Aisemont ouvre la marque. Les Sambriens multiplient les attaques mais la défense aisemontoise se montrera intrasigeante et les Gadis

ramèneront finalement les trois points.

**Les matches de ce week-end**

**Samedi 27 janvier**

Spéciale, à 15 h :  
Bambois - US Auvelais  
Aisemont : bye

Espoirs, à 15 h :  
Fosses - Couvin-Mariemb.

**Dimanche 28 janvier**

Cadets, à 10 h 30 :  
Bioul - Bambois

Div. 1 prov., à 15 h :  
Fosses - Forville

Div. 3 prov., à 15 h :  
Aisemont - Tarcienne

Div. 1 provinciale		Division 3 - Série C									
		Bambois - Caps Namur	Floreffe - Italia Namur	Et. Tamines - Soye	Ham - Saint-Gérand	Biesmerée - Denée	Tarcienne - Somzée	US Auvelais	Aisemont	arr. 1-0	
Spy - Sambreville	2-2	53	17	41	14	14	14	17	3	73	43
Dinant - Florennes	2-1	49	24	40	16	12	12	2	61	23	38
Couvin - Forville	5-0	53	21	35	10	4	2	87	17	32	30
Walcourt - Fosses	3-0	47	35	30	14	9	2	38	23	29	29
J. Tamines - Bioul	2-3	42	29	30	16	9	5	0	38	41	27
Han-sur-L... - Ciney	5-0	30	25	29	17	9	8	0	41	25	26
Andenne - Gembloux	0-1	41	30	28	14	7	2	5	41	25	26
Wépion - Nismes	remis	34	27	27	16	7	6	3	32	33	24
JS TAININES	17	13	2	2	17	14	14	1	1	1	1
Andenne	18	13	4	1	16	12	12	2	61	23	38
Couvin	17	10	2	5	16	10	4	2	87	17	32
Gembloux	18	10	8	0	14	9	2	3	64	22	30
Sambreville	18	8	4	6	16	9	5	2	38	23	29
Forville	18	8	5	5	17	9	8	0	38	41	27
Spy	18	8	6	4	14	7	2	5	41	25	26
Nismes	17	8	3	3	16	7	6	3	32	33	24
Bioul	18	7	3	3	16	7	6	1	1	1	1
Han-sur-L...	18	6	7	5	15	6	9	0	49	65	18
Ciney	18	5	7	6	16	5	9	2	38	68	17
Florennes	17	5	6	8	15	2	1	2	23	60	8
Walcourt	18	5	10	3	17	1	1	0	15	80	3
Wépion	17	3	9	5	17	0	16	1	19	100	1
Dirant	18	2	11	5	17	0	16	1	1	1	1
FOSSES	17	0	16	1	5	70	1	1	1	1	1

C  
Ciney - J. Tamines  
Bioul - Walcourt  
Fosses - Fonsville  
Floremnes - Spy  
Sambreville - Wépion  
Nismes - Andenne  
Gembloux - Han-sur-L.

**BLANC DE JANVIER** *Le bonheur de bien dormir*  
**Couettes - Oreillers ou Duvet, ou Novaloft - Karossp :**

**LAKEBOS® Irisette** *Carlina*

Couverture pure laine ou dralon SOLE MIO Toison d'or Biederlack  
Draps housse - Housses de couette - Draps de lit en coton, tergal coton, flanelle

**Maison Bleue** - Fosses-la-Ville - 071-71.10.61

BLANC DE JANVIER

**Coquilles - Crêpes ou Bûche, ou Névaïort - Karrostup :** **Carina**  
**LAKEBO'S® Mirsette**

**Maison Bleue** - Fosses-la-Ville - 071-71.10.61  
Couverture pure laine ou dralon SOLE M<sup>®</sup> Toison d'or **Biederlack**  
Drap housse - Housse de couette - Draps de lit en coton, flanelle

**Interventions de l'ambulance et des pompiers**

Le 22 : ambulance et pompiers pour un accident sur la RN 90 à Franière ; deux blessés conduits à Sainte-Elisabeth à Namur et nettoyage de la route par les pompiers.

Le 22 : ambulance suite à un accident rue de Velaine à Tamines ; pas de victimes.

**PETITES ANNONCES**

de blessé.

Le 23 : appel des pompiers pour dégager des branchages poussés par le vent sur la RN 98 à Fosses (près du viaduc) ; deux autres interventions le lendemain, pour la même raison.

Le 3 : ambulance pour un accident entre N-D. des Affligés à Soye ; un blessé conduit à Auvelais.

Le 4 : ambulance pour un blessé sur une voie publique, sur la RN 90 à Flonelle ; conduit au CHR Namur.

Le 4 : appel des pompiers pour un nettoyage de route sur la RN 90 à Flonelle.

A vendre : 4 jantes alu 15» 4x100 pour Golf, Opel - GSM 0496-584.321.	4
A vendre LIT breton 2 pers., avec matelas. Tél. 071-71.17.20.	6
URGENT. Jeune couple sans enf. cherche maison à louer à Fosse ou environs avec jardin.	6
Le 6 : appel des pompiers pour un pompage rue du Vieux Saint-Donat Mettet ; puis rue de Marialmé à Mettet. Le 10 : pompage rue de Rome 2a à osses. Le 12 : pompiers suite à un feu de cheminée, 67, rue de Deminche à Rosières.	2

environnem. e 14 : pompiers pour un incendie u 6, rue Hennebauche à Mettet.	5
e 14 : pompiers pour un accident route de Saint-Gérard à Lesve ; pas e blessé.	
e 17 : appel des pompiers pour un incendie, rue de l'Ecole Moyenne à Fosses (rélaté la semaine dernière).	
e 19 : pompiers et ambulance suite un accident rue Saint-Donat à Mettet ; un blessé conduit à Auvelais	
Il nettoyage de la route par les pompiers.	
e 19 : appel des pompiers pour un feu de cheminée, rue Beaufossé 1 à Biesmerée.	
A vendre : CAROTTES pour chevaux,	

**CHICONS** EXTRÉM FRAIS

**DÉTAIL - GRÈS**  
Vente directe  
de la ferme au particulier  
**CROMBEZ Daniel**

**Volley**

**au Volley Club Le Roux**

Résultats :

stat. 3 : Le Roux - Nivelles 1-3  
 div. 1 P. : Belgrade - Le Roux A 3-0  
 Réserve : 3-0

div. 3 P : Le Roux D - Malonne D 0-3  
 Réserve : 0-3

ames 1 : Le Roux B - Arabis A 3-1  
 Réserve : 3-0

ames 4 : Havel - Le Roux D 3-1  
 Réserve : 3-0

<b>Division 3 - Série C</b>	
bois - Caps-Namur	arr. 1-0
ffe - Italia Namur	3-5
amines - Soye	6-1
- Saint-Gérard	remis
ernée - Denée	remis
enne - Somzée	remis
uvelaïs - Aisemont	0-1
EGERARD 16	14 1
Namur 16	12 2

17 0 16 1 19  
Robertte : Ce dimanche : Somzée - Biesmerée  
Denée - Ham Saint-Gérand - Soye  
Italia Namur - Bambo Caps Namur - US Au  
Aisemont - Tarcienne Floreffe - Et Tamnes

**ASSURANCES**  
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES  
PRÊTS PERSONNELS

*Philippe Ledoux*  
07171.24.94  
(f)

2  
42.60.58.

Saint-Gérard : un tué sur place.

Rue H. Brosteaux 1, SART-SAINTE-LAURENT

Shell propagaz

<p><i>Ets Gaspard-Yannain</i></p> <p>Route de Bambois, 14b ST-GERARD</p> <p>Tél. 071/71.32.46</p>	<p>Même Maison:</p> <p>DIESEL et LUBRIFIANT</p> <p><b>GASOIL DE CHAUFFAGE</b></p>	<p>Notre devise :</p> <p><b>QUALITÉ - RAPIDITÉ QUANTITÉ GARANTIE</b></p>
---	---	--

## Conditions spéciales BLANC DE JANVIER

Lingerie - Sous-vêtements - Lingerie maison - Literie

**S O U P E R S**

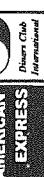
- 200 F sur les soutien-gorge
- 200 F à l'achat de 2 slips
- 400 F sur les gaines
- 500 F sur les combinés

**Le textile en confiance**

# maison Bleue

Deschamps - Fosses - Tél. 071-71.10.61

Ristournes (Valois - Famille) - PROMOTIONS  
Magasin agréé pour chèques « SUPREME AWARD »



**FOSSES-LA-VILLE**

### Formation apicole

L'abeille joue un rôle essentiel dans la nature. Elle permet le développement et la survie des plantes, ainsi que l'amélioration des récoltes. Mais, tous les apiculteurs vous le disent, l'abeille est menacée. On la connaît pour son miel, son pollen, on la connaît moins comme insecte pollinisateur. Grâce à elle, 82% de la pollinisation des arbres fruitiers et autres plantes est assurée par le transport du pollen. Il est ainsi admis que, si l'abeille venait à disparaître, plus de cent mille espèces de plantes subiraient le même sort.

Dans le but de former de nouveaux apiculteurs, un cours débutera prochainement à Namur à l'initiative de l'Union royale des Ruchers wallons. Par une alternance de cours théoriques et pratiques, une formation de base sera rapidement acquise.

Les cours débuteront le 4 février à la Haute Ecole Albert Jacquard, place Saint-Aubain, 1, 5000 Namur. La clôture de la session est prévue le 26 août après plus de 36 heures d'initiation. Un diplôme reconnu par la Communauté française sera attribué aux candidats qui auront suivi les cours et satisfait au contrôle de fin d'études.

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès de :

- Claude Barthélémy, rue de Vitrival 34 à Fosses, tél. 071-31.54
- Jules Dubois, rue du Gonoy 32 à 5640 Saint-Gérard, tél. 071-71.20.78
- Philippe Roberti, ferme apicole de Malplaqué à 5070 Sart-Saint-Laurier, tél. 071-71.29.67 ou GSM 0476-36.29.67.

**GARDES**

### Pharmaciens de garde

- Jeudi 25 : Mahia, Ermeton
  - Vendredi 26 : Mainil
  - Samedi 27 : Liénard, Mettet
  - Lundi 29 : Maquille, St-Gérard
  - Mardi 30 : Nysten, Bioul
  - Mercredi 31 : Trigaux, Mettet
  - Jeudi 1er février : Boxus
- Service médical :**  
Le service de garde sera assuré au cours de ce week-end par le docteur WILLEM, tél. 071-71.31.24.

## Coiffure Nadine Malle

vous coiffe à votre goût

Coiffe aussi à domicile le lundi et le mardi  
**NOUVEAU** : permanence ultra douce

**Tél. 071-71.27.56**

Carte de Fidélité  
10 séances = cadeau gratuit  
Traitement aux plantes



11, rue des Forges  
FOSSES-LA-VILLE

Parking privé  
réservé à la clientèle

### Autant savoir...

#### Déchets - Encombrants

Rappelons d'abord que la gestion du parc à conteneurs, aussi bien que la collecte trimestrielle des encombrants, est réalisée par le Bureau Economique de la Province et non directement par la Commune.

Il y a quelque temps, nous rappelions le Bulletin communal la signification de la catégorie « encombrants » des déchets ménagers. Nous vous livrons à nouveau ces explications car il semble que de nombreux Fossois se soient vus refuser l'accès aux conteneurs « Encombrants » pour des déchets qui ne l'étaient pas.

De façon très claire, un encombrant est ce qui encombre, donc en pratique, un objet qui, par son volume, ses dimensions, son poids (plus de 20 kg) ou sa nature, ne peut entrer dans un sac poubelle. Voici une liste de quelques objets typiquement considérés comme « encombrants » :

- **Ferrailles** (de dimensions incompatibles avec le sac poubelle).  
N.B. : les ferrailles peuvent être portées à tout moment au conteneur « métaux »

- **Vieux meubles** : lit, sommier, matelas, commode, tapis, divan, fauteuil, table, chaise... N.B. : ces objets peuvent être portés à tout moment au parc à conteneurs, soit au conteneur « bois » (si composé de plus de 80 % de bois) ou au conteneur « encombrant » dans le cas contraire.

- **Electroménagers** : frigo, congélateur, four à micro-ondes, lessiveuse. N.B. : ces objets peuvent être portés à tout moment au parc à conteneurs, soit au conteneur « encombrants » (demander le cas échéant au préposé).

- **Vélos** : ces objets peuvent être portés à tout moment au parc à conteneurs, soit aux « encombrants » ; les motos peuvent être aussi déposées au parc mais **pas** à la collecte trimestrielle (pour une question de poids). Par contre, les objets suivants **ne sont pas considérés comme encombrants** et doivent être évacués comme suit :

- papiers-cartons : ramassage une fois par mois au porte à ponte ; ou via le parc à conteneurs.

- PMC : ramassage deux fois par mois en sacs bleus ; ou déposés au parc à conteneurs.

- gravats, petits déchets de construction : parc dans les « intérêts »

- tontes de pelouses et coupes de haies : déchets verts au parc à conteneurs.

- médicaments : via pharmacies

- déchets spéciaux : au parc à conteneurs (demander le cas échéant au préposé)

- pneus, pièces de voitures : via revendeur automobile

- bonneuse de gaz : via revendeur déchets commerciaux : via contrat privé avec collecteur professionnel.

Rappelons aussi que les déchets ménagers (encombrants ou non) déposés sur le domaine public ou stockés d'une façon telle qu'ils engendrent des problèmes de sécurité ou de salubrité publique sont sanctionnés comme dépôts sauvages et susceptibles d'être sanctionnés par un PV et redevance d'enlèvement par les services communaux.

**Des questions ? des doutes ?**

Informations au service travaux-environnement : 071-71.31.31 (pendant les heures de bureau).

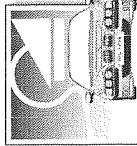
### Souper du foot

Nous voulons sauver le football à Fosses et les quelques responsables qui restent. Les joueurs de Fosses, voulant sauver leur club ont décidé d'organiser un souper le samedi 17 février, à 19 h 30, en la salle L'Orbey.

Au menu : apéritif, boulettes-tostes et frites. Participation : 300 F (enfants moins de 12 ans : 200 F). Réservation chez P.-E. Lorand (0495-71.56.69) ou Maguy (071-71.31.92).

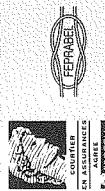
### Tél. CPAS

Au vu du « toute boîtes » distribué dans l'entité, il est conseillé à toutes personnes souhaitant contacter le CPAS, de former **UNIQUEMENT** le n° de téléphone 071-71.17.31.



Lamy  
sprl  
courrier d'assurances  
indépendant

**A vos côtés**  
**en toute assurance**



avenue Albert 1er, 98 – Fosses-la-Ville  
071/71.23.64

## Libre service BOISSONS

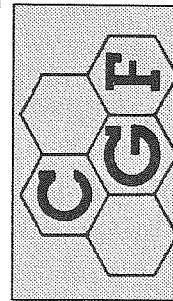
**Joseph MICHOTTE**  
2, rue de Maison, BAMBOIS  
**Tél. 71.20.77**

- OUVERT :
- Lundi, merc., jeudi, vendr. : 13 à 19 h
- Samedi, de 9 à 19 h
- Dimanche et jours fériés : de 9 à 12 h
- Fermé le mardi

### GARDES

#### Pharmacien de garde

- Jeudi 25 : Mahia, Ermeton
  - Vendredi 26 : Mainil
  - Samedi 27 : Liénard, Mettet
  - Lundi 29 : Maquille, St-Gérard
  - Mardi 30 : Nysten, Bioul
  - Mercredi 31 : Trigaux, Mettet
  - Jeudi 1er février : Boxus
- Service médical :**  
Le service de garde sera assuré au cours de ce week-end par le docteur WILLEM, tél. 071-71.31.24.



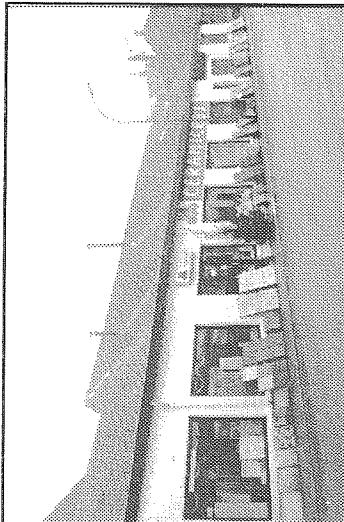
Villeroy & Boch - Cerabati, Welkenraedt, Stalotlon, Ostara, Esto-Klinker, grès de Bavière, Silex, terre cuite d'Auvergne, Imola, Steenbok, émaux de Briare, dalles Zoë-Manlux, Rango, Cédril. Matières et pierres naturelles toutes provenances. Possibilité de pose TVA 6% ou 21%.

Transport gratuit - Grand parking - Accueil personnalisé  
Le choix, la qualité aux meilleurs prix - Import-Export  
Tous nos carrelages 1er choix sont accompagnés d'un certificat de garantie 1er choix

# CERAMIGRES 2000

Notre spécialité : les carrelages de marque à la portée de tous  
**PROFITEZ DE NOS ACHATS MASSIFS EN USINE**

Jusqu'au 28 février, nous vous offrons :



Lots  
Villeroy-Boch  
à P. de :  
le m² 395,-

Grès émaillé  
30/30 40/40 à P. de  
le m² 295,-

Nombreux lots pour caves et garages

## Rue Poète Folie 2 - FLEURUS - Tél. 071-81.44.70

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h - Le samedi, de 9 à 12 h

Pour salles de bains  
30/60 3 couleurs  
le m² 595,-  
20/25 25/33 à P. de  
le m² 345,-

Grès Cérame  
30/30 le m² 395,-  
40/40 le m² 495,-

## Conseil communal

### Des désignations à la chaîne

En ouvrant cette réunion du 22 janvier, le bourgmestre a demandé une minute de recueillement à la mémoire de Georges Colinet qui fut durant quinze ans secrétaire de la CAP de Vitrival et père de Marie-Hélène Bouet, employée communale.

Ce fut une séance de désignations à la chaîne de relative importance dans les intercommunales, plus sériuses pour le Conseil de police et surtout le CPAS. Le tout dans une belle unanimité.

### Finances et patrimoine

— D'abord les procès-verbaux de vérification de la caisse communale, de juillet à novembre, avec des fluctuations entre 60 et 70 millions selon les mois, puis première intervention de la première échevine des Finances, la demande d'un douzième provisoire sur le budget 2001 qui sera présenté le mois prochain.

— Le budget du CPAS est présenté par le président J.-M. Denis. Si le nombre de dossiers minimex reste stable, celui des réfugiés est passé de 28 à 55, agravant une situation déjà délicate. L'an dernier, à une intervention communale de 30 millions, on a ajouté 8.570.589 F de prélèvement sur le fonds de réserve ; si on déduit les 3.878.879 F de boni budgétaire, on arrive à une somme nécessaire, pour le budget 2001 de 34.691.710 F. En y ajoutant les adaptations indispensables, une intervention communale de 36.443.922 F est demandée pour cette année (contre 35.200.428 F en 2000) en soulignant qu'il n'y a plus de fonds de réserve. Déjà approuvé en commission de conciergerie en décembre, avec le bourgmestre et l'échevin des Finances, le budget 2001 du CPAS est approuvé. Dans sa conclusion, M. Denis précisait qu'il s'agit d'un simple budget de fonctionnement, ne préjugant en rien des options du prochain Conseil à partir du 1er avril, mais auquel il lance un appel à être conscient des besoins réels des plus démunis de notre entité.

— Au sujet du bail de location de la

la Gendarmerie, d'ici la fusion officielle le 1er janvier 2002. Le coefficient de répartition se fait sur base de 11 policiers et 8 gendarmes et l'échevin précise qu'on a poussé le souci jusqu'à mesurer le contenu de la cuve à mojout !

— Pour l'extension du hall des pompiers, le Conseil admet, toujours unanimement, le lot 6 des travaux : chauffage, sanitaire, ventilation, pour une estimation de 800.000 F. Des crédits de 8 millions sont prévus au budget pour l'ensemble des travaux d'extension.

### Les commissions

Diverses commissions fonctionnent au sein du Conseil (finances, travaux, culture...) Mais la majorité avait prévu 5 membres, soit 3 UD, 1 PS, 1 PRL. Pas d'accord, dit M. Brachotte ; il faut prévoir une représentation proportionnelle : vous vous octroyez 3 membres pour 11 élus et un seul pour nous qui en avons la moitié (6), de même que le PRL qui n'en a que deux. La proportionnelle à 5 n'est pas possible, il faut passer à 7 membres par commission, avec 4-2-1. Le point est reporté au prochain Conseil.

### Et des désignations !...

— Les conseillers précisent d'abord leur apparentement avec les représentants de divers partis dans la représentation aux Intercommunales : le PS et le PRL avec ceux de leur parti, bien sûr et pour l'UD : 7 se rattachent au PSC, 1 au PRL et 3 aux groupes non politiques. Puis on désigne les délégués aux intercommunales : INATEL (télédistribution) : B. Spinieux B. Meuter et A. Borbouse pour l'UD ; Pauliette Daffe-Jacqmain pour le PS ; Fr. Rochet pour le PRL. IDEG (électricité, gaz) : les mêmes pour l'UD : J.-M. Denis (PS) et Fr. Rochet (PRL). IDEFIN : les mêmes pour l'UD ; W. Piret (PS), Fr. Rochet (PRL). Bureau Economique de Namur : Ph. Mullier, B. Bouchet, E. Drèze (UD) ; Nicole Lalière (PS), Ph. Moreau (PRL). SIAEEN (Aménagement et Equipment économique) : L. Titeux, B. Robaye, E. Drèze (UD) ; J.-M. Denis (PS) ; Ph. Moreau (PRL). INASEP (Services publics, travaux, égouttage) : L. Titeux, Fr. Sarato, J. Lallemand (UD) ; W. Piret (PS) ; Ph. Moreau (PRL). ALEM (Eau de la Molognée) : B. Bouchet, J. Lallemand (UD) ; R. Brachotte (PS) ; Ph. Moreau (PRL). IGRETEC (travaux et service éco-

plet en juin 2001, Laurence Titeux remplace L. Lamy à l'INASEP et Françoise Piette remplacera son mari G. Santo à l'AIEM.

### Conseil de Police

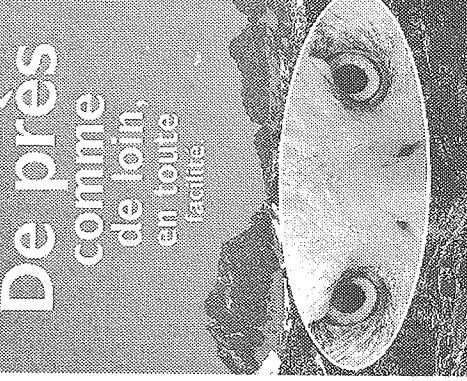
La Zone Interpolices de Fosses, Mettet, Florette et Profondéville sera gérée par un Conseil de Police dont les représentants sont en nombre proportionnel à la population, soit 5 à Mettet et Profondéville, 4 à Florette et Fosses. Chez nous, sont désignés à raison de 3 bulletins de vote par conseiller : Alex Borbouse (suppléant B. Buchet) et Bernard Meuter (suppléant M. Charles) pour l'UD ; René Brachotte (suppl. Nicole Mottard et P. Jacqmain), pour le PS ; Ph. Moreau (suppl. Fr. Rochet) pour le PRL. (suite en page 4)

**ENTREPRISES  
DE TOITURE  
ET ZINGUERIE**



S.P.R.L.

**GILSON Frères**  
Rue de Névremont, 79  
5070 FOSSES-LA-VILLE  
© 071-71.25.40  
Fax. 071-71.15.83



**Espace Vision**  
Un point de vue différent

**S.C. Alain Michel**

Ouvert de 9 h à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 18 h

Fermé lundi matin et samedi après-midi  
Réduction Ligue Familles : 10%

**3, rue des Egalots  
FOSSES-LA-VILLE**  
Tél. : 071-71.26.33

**VARILUX®**  
www.varilux.be

## Quelques extraits parus dans Le Messager de Fosses en 1901

Sous le titre « *Menus propos* », le Messager de Fosses - à défaut de nouvelles fossaises pratiquement absentes - publie chaque semaine des informations générales d'une autre époque dont nous reproduisons les plus particulières.

**Aux chemins de fer.** - Un nouveau délai d'un an est accordé aux ouvriers illétrés. Ils seront congédés si, endéans le délai fixé, ils n'ont pas acquise une connaissance suffisante de la lecture et de l'écriture. D'autre part, les candidats-ouvriers qui, jusqu'à présent, n'ont pu être recrutés parce qu'ils étaient illétrés, seront biffés des listes de candidats.

**La pêche au fusil.** - Si des pêcheurs se servent avec succès de leur fusil pour occire le poisson, certains s'en munissent, sous prétexte d'aller pêcher, pour tuer aux alentours du gibier à poils et à plumes. Pour couper court aux abus, des mesures seront bientôt prises.

**Tempête de neige en Russie.** - Six trains ont été bloqués par une terrible tempête de neige dans le district d'Odessa. Les buffets des gares ont été pris d'assaut par les plus forts. Des femmes et des enfants criaient et pleuraient de faire. Un régiment de 3.000 fantassins d'Odessa vint déblayer la neige. Deux trains purent alors partir. Trois cents voyageurs, parmi lesquels un comte, partirent à pied : 40 seulement arrivèrent à Odessa et 120 personnes ont trouvé la mort dans cette tempête de neige.

**Horrible famine en Chine.** - Dans le Shan-Si, il n'y a plus de combustibles et le bois entrant dans la construction des maisons seraient pour se chauffer. Le peuple a été obligé de manger de la chair humaine : les Chinois aimaient mieux tuer leurs enfants que de les voir souffrir de faim. Malgré les efforts du Gouvernement, il n'y a plus de vivres.

**Ecole de laiterie.** - Une école de laiterie pour filles est créée à Rosée. La fréquentation des cours est gratuite et les élèves doivent être âgées d'au moins 15 ans, posséder une bonne instruction primaire et la force physique nécessaire pour exécuter ces travaux.

**Féminisme.** - M. Hector Denis vient de déposer à la Chambre une proposition de loi ainsi conçue : « Les femmes sont admises à l'électorat et à l'éligibilité, au même titre que les hommes ! ».

**Les femmes qui fument.** - Une femme a-t-elle le droit de fumer un compartiment de chemin de fer réservé aux « Dames seules » ? Il y a quelques jours, une dame prit place à la Gare du Midi dans un compartiment « Dames seules ». Survint une deuxième femme qui tira un élégant étui à cigarettes de sa poche et se mit à fumer. Protestation de la première femme, riposte de la seconde, plainte, procès-verbal ! Va-t-il sortir de cet incident la nécessité d'une nouvelle plaque : « *Fumeuses* » ? On ne sait jamais avec ce féminisme !

**Le froid.** - Les météorologues nous précisent encore de la neige pour avril, ce n'est pas la première fois. En 1709, le froid fut si intense en mars que de nombreuses personnes moururent et que les cloches cassaient au moindre choc. En 1740, il fit si froid au début du printemps que des villages perdirent la moitié de leurs habitants. En 1784, il y eut 69 jours de froid avec 19 degrés au-dessous de zéro. Les fleuves furent gelés pendant deux mois. En 1809, des fruits déjà bien formés furent gelés et les récoltes anéanties.

**En Belgique,** il y a 3.500 médecins et 2.000 pharmaciens, ce qui donne un médecin pour 2.000 habitants et un pharmacien pour 3.000.

**Les vélocipédistes.** - Depuis 1899, le nombre de plaques délivrées est en constante augmentation. Pour l'année 1900, 119.390 vélos ont été inscrits. La taxe provinciale sur les vélos constitue une des plus sérieuses ressources des provinces.

**La gauche socialiste de la Chambre** a déposé une nouvelle proposition tendant à instaurer le suffrage universel.

**Le département du travail** compte commencer le paiement des pensions de vieillesse. Les intérêssés recevraient tous les six mois la somme de 32,50 fr. en mandat postal. Il paraît que la moyenne des personnes « pensionnables » atteindrait 3% environ de la population.

**Ecole de laiterie.** - Une école de laiterie pour filles est créée à Rosée. La fréquentation des cours est gratuite et les élèves doivent être âgées d'au moins 15 ans, posséder une bonne instruction primaire et la force physique nécessaire pour exécuter ces travaux.

## Conseil communal

(suite de la p. 3)

### Et au CPAS

Le nouveau Conseil du CPAS, qui entrera en fonctions le 1er avril, sera composé de 9 membres, pas nécessairement conseillers communaux (il n'y en aura, même aucun, non-cumul obligé), mais élus par les groupes du Conseil communal. Ainsi : Laurent (suppléant : M. Sart-Sart-Piette) ; Françoise Bertrand, de Bambois (suppl. : Evelyne Duchâteau, Baudouin Janssens, Alex Borhouse) ; Chantal Borgnet-Demil, de Sart-Eustache (suppl. : Violetta Prigneau, Joël Scieur, Ph. Mullier) ; Guy Henin, membre sortant, Fosses (suppl. : Bérangère Bouffioux, Claude Bouffioux, Bernadette Robaye) ; Alain Lenoir, Vitrival (suppl. : Manuel Sacré, Gustave Deloïn, Et. Dreze).

Pour le PS : Dany Frémyn, Haut-Vent (suppl. : J.-Luc Boigeloet, Dominique Hougaard) ; Laurence Parent, Le Roux (suppl. : Véronique Debrulle, et Brigitte Gallez) ; Daniel Populaire, Sart-St-Laurent, membre sortant (suppl. : Romuald Denis et Anrje Martin). Pour le PRL : Marie-Jeanne Burton, -

### A propos de la Croix Directe (commentaires)

Le Messager des 17 et 24 novembre 2000 a exposé les circonstances de l'assassinat du messager Evrard Dyret et l'épilogue du crime. Nous y apportons le complément suivant : ce fut le sieur Joseph Linard, de Sosvorn, qui, le premier, découvrit la croix, couchée dans les broussailles à Biètramont, non loin des vestiges de l'ancienne chapelle Notre-Dame, bâtie par un fermier de Robion (Buzet). Dans la Table des registres paroissiaux de Fosses, on a « massacré » le patronyme Dyret en lui donnant les formes suivantes : Disier, Dine, Diney, Diret et Directe.

De même pour les formes relevées aux A.E.N. par feu Maurice Chapelle ; on trouve en effet le patronyme Dire ou Direz.

Voici quelques exemples :

#### 1. Relevé aux A.E.N.

Dire ou Direz Everard, épouse le 29-1-1690, dame Claude Barbe, d'où les enfants :  
Direz Pierre, 5-5-1690  
Direz M... A..., 24-2-1693  
Direz M... Lambertine, 25-3-1696  
Direz Jean-François, 9-3-1698  
Direz Marie-Dorothee, 14-6-1702

#### 2. Relevé dans les registres paroissiaux (observons les déformations)

Disier Evrard, épouse le 29-1-1690 dame Clenis Barbe (acte 1053), d'où les enfants :  
Dine Marie-Dorothee, 14-6-1702  
Direz Marie-Joseph, 22-3-1705  
Et encore d'autres anomalies :  
- De Diret Evrard et Claude Barbe, les enfants :  
Dine Marie-Christine  
Direz Jean-François

- De Directe Jean-François et Rome-  
dene Marie-Ernestine, les enfants :  
Direz François Jh., 8-8-1750  
Pierrez-François Gh., 22-9-1751  
Marie-Jh-Jhe, 30-9-1756

Arêtons ici cette édifiante énumération.. et souhaitons bon courage aux généalogistes !

Pourrait-on rapprocher le nom : Marie-Dorothee Dine de l'indication « rueille Thée-Dinant ? Peut-être, mais pourquoi et comment ? Daucuns, tel Charles Kairis (*Notice historique sur la ville de Fosses*, 1858, p. 28) ou Joseph Noël (Guide

Fosses (suppl. : Bernard Dufrasne, Francis Fosseur, Fr. Rochet).

### Et enfin...

Le Conseil accorde délégation au Collège échevinal pour les désignations contractuelles d'employés ou d'ouvriers communaux.  
Il approuve une modification au statut du personnel, concernant les frais de déplacement avec véhicule personnel.  
A huis clos, il approuve la nomination d'un ouvrier communal.  
Et il ratifie les décisions du Collège concernant des interims dans le personnel enseignant.

**Soin complet**  
(cors, durillons, mycose, ongle incarné)  
**Soin particulier**  
(arthrite, diabète, trouble vasculaire)  
**Pédiatrie - Podologie**  
Sur rendez-vous au cabinet ou à domicile  
**A.-M. FIEVET-TOUSSAINT**  
48, rue de Pontaury, 5640 Mettet  
**Tél. 071-72.91.36**  
(téléphoner le matin de 8h30 à 12h30 ou le soir de 20h30 à 21h30)

touristique, dans Le Messager du 20-5-1951) signalant que la vénelle « Thée Dinant » perpétue le souvenir d'une femme galante qui donna à ce passage une célébrité peu reluisante. Joseph Noël précise même que cette femme prénomée Dorothee était originnaire de Dinant. D'où Dorothee de Dinant pour d'autres.

Au sujet de l'appellation « Ruelle Thée Dinant », feu Maurice Chapelle, dans un manuscrit inédit rédigé en wallon et intitulé « Téye Dinant » propose une autre explication. Remarquant que dans Dorothee de Dinant on a introduit la préposition « de » entre le prénom et le nom, il écrit (extraits) : « ... Cu qui fait qu'on djoû, Monsieu l' prumi substitut onoraire di Mons. Ch. Fries - po nin l'homier - qui fiève dès r'chêrches su l' vle di Dinant d'ewou q' qu'il'estive natif, m'a scrit en m dimandant qui estive li « Dorothee de Dinant ». Come dji nè l' savéve nin non pus, l' n'mi d'meuréve pus qu'à aler r'nachi dins les vijs papis de l' comune. C'est q' qui dja fait. Et voci cu qu'dja troche : Tâbe dês redjissés dê l' pa-roche : Dine Marie Dorothee, vineuve au monde à Fosse, li 14 di Jun 1702... Elle a ieû one sou : Diret Marie-Joseph qui, lèye, a sképyi li 22 d'mars 1705. Mins, m' diroz, vos-estoz en trin di-nos-è stitchi : vase Mariye-Dorothee si lome Dine èt nin Dinant, si p'tit nom èst Marie et nin Dorothee. Dacord ! Mins dins l' temps, auzés batêmes, lès curés n'ësin n' nin à l'apris d'une faute. Vos admîtrez, come mi, qui l' diférince int' Dine èt Dinant n'est nin grande ; èle est bin crwéyoz nin ? D'acord ossi po li p'tit nom, mins i faut sawè qui dins cès momins-là on lomève sovint les djins pa leu déuyin.me p'tit nom.

Après tout, si mès supositions sont fausses, elles... valent tod'i ostant qui lès-esplications avancées pau-zôtes. Là ! l' èstoz astœure ?

Faut-il conclure ? On peut penser que l'explication fournie par M. Chapelle peut être plausible et ce, d'autant plus que Dorothee-Marie Dine - et non Dorothee de Dinant - habitait la fameuse rueille au 18e siècle (« ... il y a environ un siècle et demi... » écrivait Kairis en 1858). R.A.

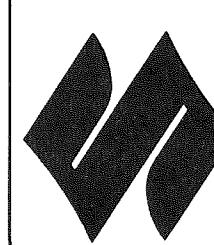
## Distributeur officiel OPEL

**Garage Mazuin-Neuville**  
AV. DES DÉPORTÉS 36,  
FOSSES  
Tél. 071/71.11.61  
Notre show-room est ouvert  
jusque 19 h en semaine et  
17 h les samedis.

**S.P.R.L.**  
**PIRETT-DRILLICOT**  
**TOITURES**  
**ZINGUERIES**  
**RAMONAGE**  
**TRADITIONNEL**  
(service rapide)

15, rue Chapelle de la Paix  
Fosses-la-Ville  
**Tél. 071/71.39.57**

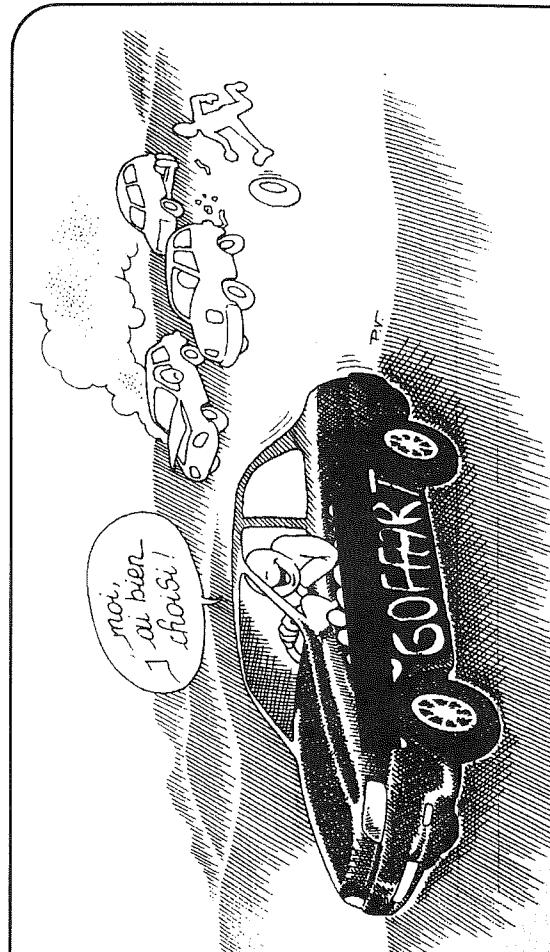
**RÉGIONAL**  
**BENDRIC**  
**MAISON DE REPOS**  
pour personnes âgées  
**à VITRIVAL**  
Rue de la Giloterie 9  
Agréation P.A. 2013  
Directrice-infirmière  
Linda RUI  
**Tél. 071-71.22.42**



**SUZUKI**  
THE BIG IDEA



**HYUNDAI**  
A VOIR. ABSOLUMENT!



## Grève aux Carrières d'Aisemont : un travailleur est muté après fautes graves

Une grève avait été décidée la semaine dernière aux carrières d'Aisemont, à la suite d'une menace de licenciement d'un travailleur qui avait multiplié les arrivées tardives, alors qu'il occupait un poste à responsabilité et quittait son travail avant son terme. Confronté à des problèmes familiaux, ce travailleur avait quitté son poste où il était opérateur au four à chaux, un poste où il était de service certains week-ends et jours fériés. Une nuit, il quitta à 3 heures du matin, sans rien signaler et c'est un de ses collègues qui, par solidarité, avait pointé pour lui à 6 heures. Le four a ainsi tourné pendant trois heures sans la présence d'un responsable. Que serait-il arrivé en cas de panne ou autre incident ? D'autres jours, il arrivait avec une heure ou deux de retard.

Confronté à la direction, le travailleur a justifié ses absences du fait de problèmes familiaux et devait s'occuper des enfants. Il ne fut alors pas question de pardon, mais de licenciement. Les syndicats s'y sont alors formellement opposés en bloc. Il devait garder sa chance, disait le délégué Zénon Cornil, sans exclure le principe d'une sanction juste. La direction a alors adouci sa position, proposant le déplacement dans un autre siège. Nouveau refus des syndicats. Les négociations sur ce cas ont finalement été négociées. L'ouvrier sera muté dans un autre secteur mais garde son emploi et restera à Aisemont. Du fait qu'il ne fera plus les nuits, la perte de son salaire sera de l'ordre de 8.000 F par mois.

La grève de 24 heures a donc cessé et le travail a repris à Aisemont. Les fours ont tourné mais la clientèle n'a pas été servie. C'est donc suite à une certaine solidarité que ce travailleur a pu garder son emploi. La direction de Carmeuse se s'est finalement ralliée aux arguments d'apaisement et tout est finalement rentré dans l'ordre.

## Photo rétro

Nous sommes au début des années 50. Une Foire commerciale avait été organisée par le Syndicat d'Initiative local, place du Centenaire. On peut voir ici, de gauche à droite : M. Quintin, directeur commercial de la Foire ; M. Joseph Romain, bourgmestre ; M. Joseph Noël, président du Syndicat d'initiative ; M. Moriamé, consul du Panama, habitant Fosses et M. Charles Deschamps, commerçant (Maison Bleue).



**SART-ST-LAURENT**

## SART-ST-LAURENT

### Petit élevage

C'est ce week-end, dans la salle Omnisports de Sart-Saint-Laurent, que le club « Poils et Plumes Namurois » vous invite, avec vos enfants ou petits-enfants, à venir découvrir la basse-cour avec des lapins, des coqs, des pigeons, des canards et autres bécarnas.

Tous ces animaux sont cajolés par des éleveurs connaisseurs et vont participer au Concours Interprovincial wallon de Petit Elevage. Comme d'habitude, un amusant concours gratuit sera organisé en permanence pour les enfants (7 à 14 ans).

Parmi les cocoricos et les roucoulements, cette très intéressante exposition sera ouverte le vendredi 26 janvier à 20 heures, le samedi 27, de 9 à 21 heures et le dimanche 28, de 9 à 17 heures. Entrée : 100 F (gratuite pour moins de 15 ans).

Pour renseignements : Poils et Plumes Namurois (081-73.91.90).

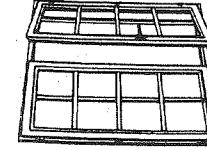
**BLOCS format A4 de 150 feuilles  
30 F/ pièces ou 4 pour 100 F**  
**IMPRIMERIE ROMAIN**  
Rue des Remparts, Fosses



**GOFBART-TONKA**  
Chaussée de Charleroi 443 - 5070 LE ROUX  
Tél. (071) 71.19.61 - Fax (071) 71.19.52

**MENUISERIE**  
Bois - PVC

**J. GUILLARD**



6, rue du Potage  
FOSSES-LA-VILLE  
Tél. 71.21.95

**Testez votre orthographe**

**Comment écrivez-vous :**

- a) accommoder      b) accomoder
- a) déboîter      b) déboiter
- a) cagibi      b) cagibi
- a) fantomatique      b) fantomatique
- a) badaud      b) badaud
- a) gallinassé      b) gallinacé
- a) iman      b) imam
- a) hématome      b) hématome
- a) un eczémas      b) un eczéma
- a) calamard      b) calamard

**Les bonnes réponses :**

- a) cagibi : pièce exiguë.
- b) accommoder : cleux c, deux m.
- b) déboîter : avec accent circonflexe, comme emboîter, boîte ; par contre : boîte, boîteux... ne prend pas accent.
- a) fantomatique : sans accent. Tout comme arôme et aromatique.
- a) badaud (badaud au féminin).
- b) gallinacé : famille d'oiseaux au vol lourd (coq, poule, perdrix...)
- a) ou b) les deux orthographies sont admises : chef de la religion musulmane.
- a) hématome : épanchement de sang sous la peau.
- b) eczéma : inflammation de la peau.
- a) calamard : mollusque marin, appelé aussi calmar.

